



L'OFFICE
D'INVESTISSEMENT
DU RPC

Des solutions pour l'avenir : Les réformes du régime de retraite national du Canada

Présentation à l'intention de journalistes européens
par David Denison, président et chef de la direction
18 juin 2010

Je vous souhaite la bienvenue au Canada.

- Je profite de l'occasion pour vous présenter le chemin parcouru par notre régime de retraite national au cours des 15 dernières années.
- Je commencerai par une brève présentation et répondrai ensuite à vos questions.

- 1. Crise du régime de retraite national, 1995**
- 2. Réformes fructueuses, 1996-1997**
- 3. L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada : Investir pour aider à assurer la viabilité du Régime de pensions du Canada**

- ❑ Le système de retraite canadien est aujourd'hui l'un des modèles de réussite du pays, mais il n'en a pas toujours été ainsi.
- ❑ Je vous parlerai de la crise qui a touché notre régime de retraite au milieu des années 1990. Vous reconnaîtrez sans doute les problèmes auxquels nous avons dû faire face.
- ❑ Je vous expliquerai ensuite le chemin parcouru pour en arriver aux réformes ayant permis de garantir la pérennité de notre régime de retraite.
- ❑ Enfin, je décrirai le modèle que constitue l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada et discuterai des placements que nous effectuons pour veiller à la sécurité de la retraite des Canadiens à l'avenir.

Manchettes à l'échelle mondiale



© L'Office d'investissement du RPC, 2010. Tous droits réservés.

3

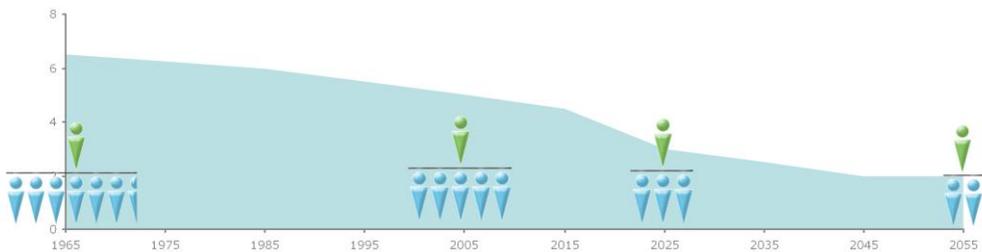
L'OFFICE
D'INVESTISSEMENT
DU RPC

- ❑ Les systèmes de retraite sont l'une des principales causes des déséquilibres fiscaux auxquels sont confrontés de nombreux pays.
- ❑ La question n'est pas nouvelle, mais il faut peut-être qu'une « crise » survienne pour que l'on trouve le courage et la volonté de s'y attaquer.
- ❑ Il existe deux principales difficultés : la solvabilité des régimes et le caractère équitable de ceux-ci, car la mise en application de solutions peut entraîner des coûts intergénérationnels importants.
- ❑ Confrontés à des coûts non viables, de nombreux pays commencent à apporter des changements à leurs régimes de retraite. Par exemple, la France, l'Irlande, la Grèce et le Royaume-Uni sont au nombre des pays qui ont haussé l'âge auquel un citoyen peut prendre sa retraite et toucher les prestations maximales.
- ❑ À titre de comparaison, un rapport publié par Standard and Poors en 2007 classait le régime de retraite du Canada au 4^e rang parmi 32 pays développés pour ce qui est de la viabilité.

Réformes du RPC : le problème

- Une main-d'œuvre en diminution graduelle pour soutenir une population vieillissante
 - En 1966 : 6,5 travailleurs par retraité
 - En 2025 : seulement 3 travailleurs par retraité

Ratio de dépendance (ratio des 20 à 64 ans par rapport aux 65 ans et plus)



© L'Office d'investissement du RPC, 2010. Tous droits réservés.

4

L'OFFICE
D'INVESTISSEMENT
DU RPC

- ❑ Pour la plupart des régimes, la situation démographique et le modèle de capitalisation constituent le cœur du problème.
- ❑ La création du régime de retraite du Canada a été tardive. En s'appuyant sur les données démographiques de l'époque, le pays s'est doté d'un régime « par répartition » ou sans capitalisation.
- ❑ Toutefois, des changements démographiques sont survenus depuis. Au cours des prochaines années, un nombre décroissant de travailleurs canadiens soutiendra les retraités du pays.
- ❑ D'autres pays sont confrontés à une situation semblable, voire pire. Selon un rapport publié par l'OCDE l'an dernier, en 2050, l'Allemagne et l'Italie, par exemple, compteront seulement 1,5 travailleur par retraité. Le Japon ne comptera quant à lui qu'un travailleur par retraité.
- ❑ Le défi comporte deux volets : la solvabilité des caisses de retraite elles-mêmes et la perspective d'un immense transfert de richesse entre les générations.

Réformes du RPC : le problème

La crise de capitalisation du Régime de pensions du Canada : 1995

- Au milieu des années 1990, les prestations versées excédaient les cotisations encaissées.
- La réserve pour éventualités du régime serait épuisée au plus tard en 2015.

- ❑ Le Canada a lui-même provoqué sa « crise » en 1995; celle-ci n'était due ni aux marchés obligataires ni aux agences de notation (qui font pression sur l'Europe à l'heure actuelle).
 - ❑ Leadership politique et des décideurs : la mise en application de solutions pour le RPC était reconnue comme une question d'équité entre les générations.
- ❑ Il était impératif de régler le problème avant qu'il ne devienne vraiment urgent et que les coûts pour y remédier soient trop importants.
 - ❑ Tarder à agir n'aurait fait que rendre le traitement plus difficile.
 - ❑ Le système de sécurité sociale aux États-Unis fait face au même dilemme : ses flux de trésorerie seront négatifs d'ici 2016.



1997

- Réduction modeste des prestations
- Augmentation des taux de cotisation de 5,6 % à 9,9 %
- Création de l'Office d'investissement du RPC afin de placer l'actif sans lien de dépendance avec les gouvernements

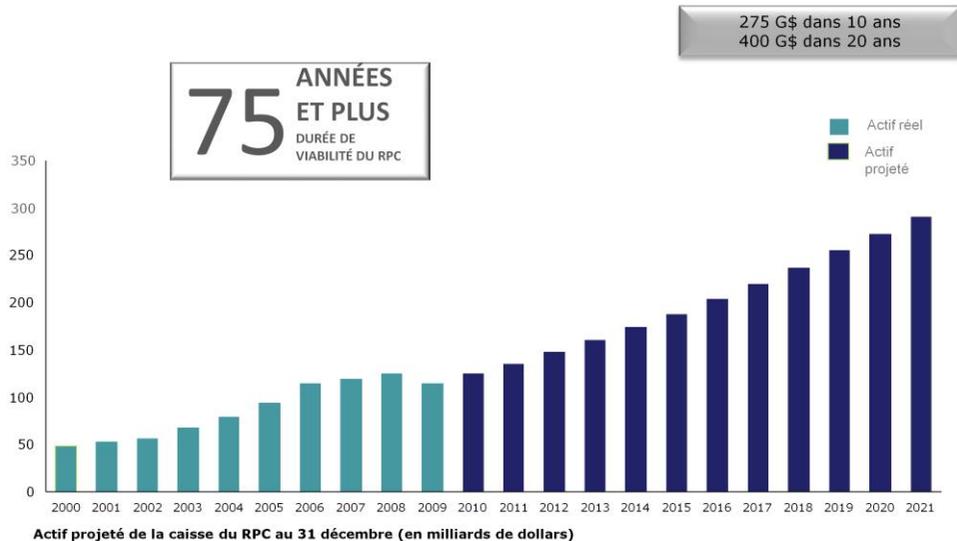
- ❑ Il n'est pas facile de mettre en application des solutions pour le système de retraite; seuls trois leviers peuvent être actionnés :
- ❑ Niveaux de prestations – montants et âge de la retraite
 - ❑ Le Canada a choisi une réduction modeste des niveaux de prestations.
- ❑ Cotisations
 - ❑ Les Canadiens ont convenu d'une augmentation de 80 % sur six ans
- ❑ Rendements – quel rendement peut-on espérer de l'actif de la réserve?
 - ❑ Le RPC est passé d'obligations offrant un rendement inférieur au marché à une caisse diversifiée.
- ❑ Le Canada a utilisé les trois leviers, mais a surtout misé sur les cotisations et les rendements.

Caractéristiques initiales

- L'actif est séparé des fonds publics
- L'État n'agit pas comme promoteur
- Un mécanisme à sécurité intégrée

- ❑ Parmi les autres éléments importants des réformes du RPC, mentionnons :
 - ❑ Le cloisonnement de l'actif, sur lequel le gouvernement n'exerce aucun contrôle.
 - L'actif et le passif du RPC sont distincts des comptes officiels du gouvernement.
 - ❑ La clarification à l'effet que l'État n'est pas le promoteur du régime – il l'administre, mais n'en finance aucunement les prestations; il s'agit réellement d'un régime contributif.
 - ❑ La création d'un mécanisme automatique de rajustement des prestations et des cotisations afin de rétablir la situation du régime si l'on considère qu'il devient non viable.

Réformes du RPC : Croissance projetée du portefeuille



© L'Office d'investissement du RPC, 2010. Tous droits réservés.

8

L'OFFICE
D'INVESTISSEMENT
DU RPC

- ❑ Les réformes ont été fructueuses : en peu de temps, le RPC est passé d'un élément du problème à un élément de la solution pour le système de retraite.
- ❑ En octobre 2009, l'actuaire en chef du Canada a reconfirmé que le RPC sera viable pendant toute la période de 75 années suivant son rapport.
- ❑ La réforme prévoyait notamment la constitution d'un fonds de réserve important afin de compenser les facteurs démographiques mentionnés précédemment.
- ❑ Le tableau montre la croissance de la caisse depuis sa création, en 2000, jusqu'à aujourd'hui, et la croissance projetée.
- ❑ La caisse atteindra un jour 500 milliards de dollars, puis 1 billion de dollars.
- ❑ Le mandat exclusif de l'Office d'investissement du RPC est de placer l'actif pour le compte de 17 millions de Canadiens.

Gouvernance de l'Office : notre fondement

Indépendance

- Conseil d'administration indépendant composé de professionnels
- Le conseil choisit le président et chef de la direction et approuve les politiques
- Décisions en matière de placement prises par des gestionnaires de placements professionnels
- Consentement obligatoire des gouvernements fédéral et provinciaux pour modifier la Loi

Obligation de rendre des comptes

- Communication complète de l'information
- Vérifications annuelles
- Examen triennal du RPC et de l'Office
- Vérification spéciale en tout temps
- Assemblées publiques

- ❑ De nombreux intervenants du monde entier ont décrit le modèle de gouvernance de l'Office comme étant « à toute épreuve ».
- ❑ Il allie une indépendance à l'égard de toute ingérence politique et une reddition de comptes stricte.
- ❑ Le conseil d'administration indépendant composé d'administrateurs qualifiés est l'un des éléments clés.
- ❑ Ces administrateurs donnent l'approbation finale en ce qui a trait aux politiques de placement et autres, notamment les pratiques en matière de ressources humaines. Ils ne sont pas des employés de l'État.
- ❑ Nous établissons un équilibre entre l'indépendance et un haut degré de transparence et de reddition de comptes.

Les fonds souverains et l'Office

Fonds souverains

- Ont un lien de dépendance avec le gouvernement
- Objectifs en matière de politiques peuvent influencer sur les placements
- Degré de transparence variable



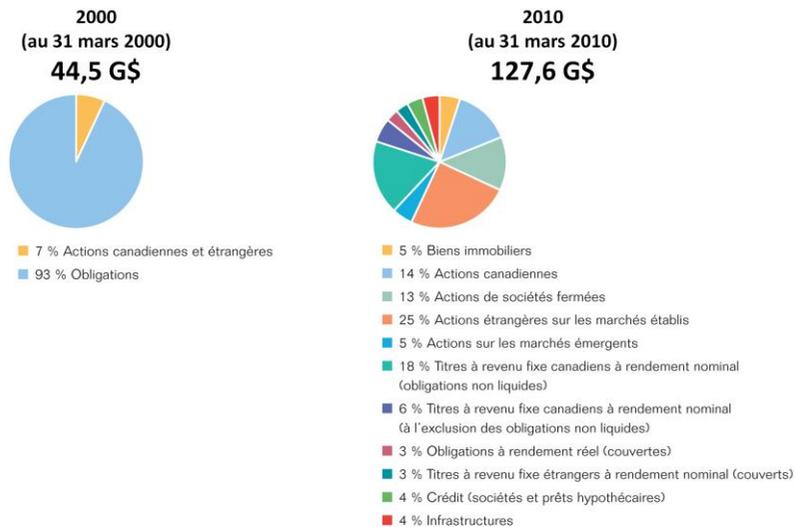
Office d'investissement du RPC

- Mandat de fiduciaire exclusivement lié au placement
- Actif du RPC distinct des revenus du gouvernement
- Gestion des placements sans lien de dépendance avec les gouvernements
- Degré de transparence élevé; communication régulière de l'information

- ❑ L'Office d'investissement du RPC est parfois associé aux fonds souverains, bien que ce soit moins souvent le cas aujourd'hui.
- ❑ Pour les raisons énumérées, la caisse du RPC ne constitue pas un fonds souverain.
- ❑ Parmi les éléments importants, notons l'actif distinct des fonds du gouvernement, le mandat de fiduciaire exclusivement lié au placement, des éléments clés de la conception et son objectif bien défini, et le mandat interdisant de prendre en considération des facteurs autres que ceux liés aux placements dans la gestion de la caisse.

Aperçu du portefeuille : placement à long terme

Composition de l'actif



© L'Office d'investissement du RPC, 2010. Tous droits réservés.

11

- ❑ L'Office d'investissement du RPC est un investisseur actif d'envergure mondiale.
- ❑ Au moment de sa création, il y a 10 ans, la caisse était presque entièrement composée d'obligations; la pondération en actions, en gestion passive, était faible.
- ❑ À la fin du dernier exercice de l'Office, le portefeuille était diversifié et se composait de placements dans un large éventail de catégories d'actifs, tant sur les marchés publics que sur les marchés privés.
- ❑ Sur le plan géographique, la caisse est aujourd'hui composée à 57 % de placements à l'étranger, alors qu'elle était presque exclusivement composée de placements canadiens il y a 10 ans. Le pourcentage de placements à l'étranger augmentera à l'avenir.

Application du modèle : placement à long terme

Placements directs dans des infrastructures à l'échelle mondiale



55 Bishopsgate



RC Shanghai
Coentreprise avec CapitaLand
et GIC



Royal Bank Plaza

- ❑ L'Office d'investissement du RPC possède de nombreux avantages par rapport à d'autres caisses de retraite, avantages dont il tire parti afin d'en retirer des bénéfices. Le premier avantage est la capacité de l'Office à véritablement agir comme un investisseur à long terme.
- ❑ La taille de l'Office, son modèle d'affaires et sa structure de gouvernance lui permettent d'investir à long terme, contrairement à la plupart des autres investisseurs. Nous conservons nos placements pendant sept ans en moyenne. Pour ce qui est de nos placements privés, notre horizon temporel est parfois de 20 ans ou plus.
- ❑ Le portefeuille de la caisse du RPC est maintenant composé à 25 % (32 milliards de dollars) de placements privés, notamment des biens immobiliers, des infrastructures, des actions de sociétés fermées et des titres de créance privés.

Application du modèle : développement d'une expertise mondiale



© L'Office d'investissement du RPC, 2010. Tous droits réservés.

13

L'OFFICE
D'INVESTISSEMENT
DU RPC

- Grâce à notre indépendance à l'égard des gouvernements, à notre capacité à établir nos propres politiques et à la culture entrepreneuriale à rendement élevée que nous avons instaurée, nous avons réussi à recruter des employés expérimentés et hautement qualifiés.
- La plupart de nos 566 employés sont situés à Toronto, mais nos bureaux de Londres et de Hong Kong sont en croissance. Dans 10 ans, nous compterons d'autres bureaux dans des marchés clés.
- Ainsi, nous pouvons créer des équipes de placement évoluées à l'interne plutôt que de nous en remettre exclusivement ou principalement à des gestionnaires externes; le coût de nos programmes internes sont considérablement inférieurs à ce qu'ils seraient s'ils étaient gérés à l'externe.

Application du modèle : transactions récentes à l'échelle mondiale



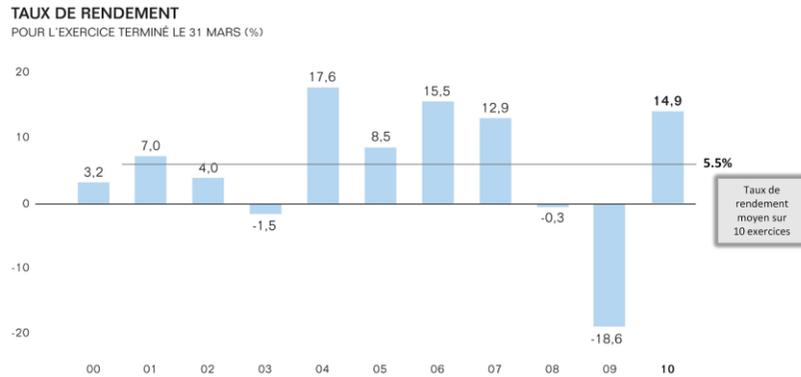
© L'Office d'investissement du RPC, 2010. Tous droits réservés.

14

L'OFFICE
D'INVESTISSEMENT
DU RPC

- ❑ Ces équipes internes nous ont permis de prendre part à de nombreuses transactions d'importance au cours des 12 derniers mois, dont certaines sont mentionnées ici.
- ❑ En fait, nous avons pris part à trois des cinq transactions les plus importantes conclues sur les marchés privés l'an dernier :
 - ❑ IMS Health, conjointement avec Texas Pacific Group (5,2 milliards de dollars)
 - ❑ Skype, conjointement avec Silverlake Partners et d'autres investisseurs (2,8 milliards de dollars)
 - ❑ Macquarie Communications Group (2,1 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures)
- ❑ Nous avons agi à titre de commanditaire pour un nouveau fonds d'actions de sociétés fermées (Multiples) en Inde, comme nous l'avons fait précédemment en Chine et en Turquie.
- ❑ Nous avons effectué notre premier placement immobilier direct au Brésil.

Application du modèle : capacité à résister à la volatilité



© L'Office d'investissement du RPC, 2010. Tous droits réservés.

15

L'OFFICE
D'INVESTISSEMENT
DU RPC

- Une autre façon par laquelle notre modèle de gouvernance contribue à assurer la viabilité du RPC est notre capacité à résister à la volatilité à court terme.
- Il est à souligner que lorsque la caisse a reculé de 18 % à l'exercice 2009, il n'y a eu aucune tentative de modifier notre stratégie de placement ou d'orienter l'investissement des fonds en fonction d'autres fins de politiques publiques, contrairement par exemple à l'Irlande, où des fonds ont été dirigés vers des banques, ainsi qu'à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie, où les cotisations ont été interrompues.
- Grâce à notre capacité de maintenir notre stratégie à long terme et de profiter des occasions qui se présentent, la caisse a rebondi au dernier exercice.
- Il est reconnu que l'Office investit l'actif de la caisse pour des décennies et des générations, et non pour des périodes de un, deux ou cinq ans.

L'Office reconnu comme modèle pour les régimes de retraite nationaux



© L'Office d'investissement du RPC, 2010. Tous droits réservés.

16



- ❑ Le modèle de gouvernance du RPC a été reconnu à l'échelle internationale.
- ❑ Un rapport de l'OCDE publié en 2008 a fait ressortir les caractéristiques qui distinguent l'Office des fonds souverains en matière de gouvernance.
- ❑ En 2008 également, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont cité le modèle de l'Office comme exemple de meilleures pratiques pour un organisme axé sur le placement faisant preuve d'un degré de transparence élevé.
- ❑ L'Office s'est adressé à des décideurs du congrès américain en 2007 et en 2008 afin d'expliquer son modèle de gouvernance, son mandat « exclusivement lié au placement » et les raisons qui font qu'il n'est pas un fonds souverain. L'hiver dernier, des décideurs de l'administration Obama, qui cherchent des solutions aux problèmes du système de sécurité sociale, ont demandé une séance d'information sur l'approche du Canada en matière de réforme du système de retraite.
- ❑ De plus, des représentants de régimes de retraite nationaux et d'importants investisseurs institutionnels du monde entier se sont rendus à Toronto pour étudier le modèle de l'Office d'investissement du RPC.



Des questions?

© L'Office d'investissement du RPC, 2010. Tous droits réservés.

17



L'OFFICE
D'INVESTISSEMENT
DU RPC

(Questions et réponses)